

RANDONNÉE

N° 59

Circuit de Cossé-le-Vivien



# CIRCUITS DE PROMENADES ET DE RANDONNÉES

76 % de chemins verts et voie douce

Distance : 10.9 km

Durée : 3 h 40

Suivre signalétique :



Départ : Parking Prée de Cossé,  
Rue Paul Bignon



Circuit de Cossé le Vivien



Voie Verte Laval/Renazé



Toilettes



Bar / Café



Musée



Pique nique

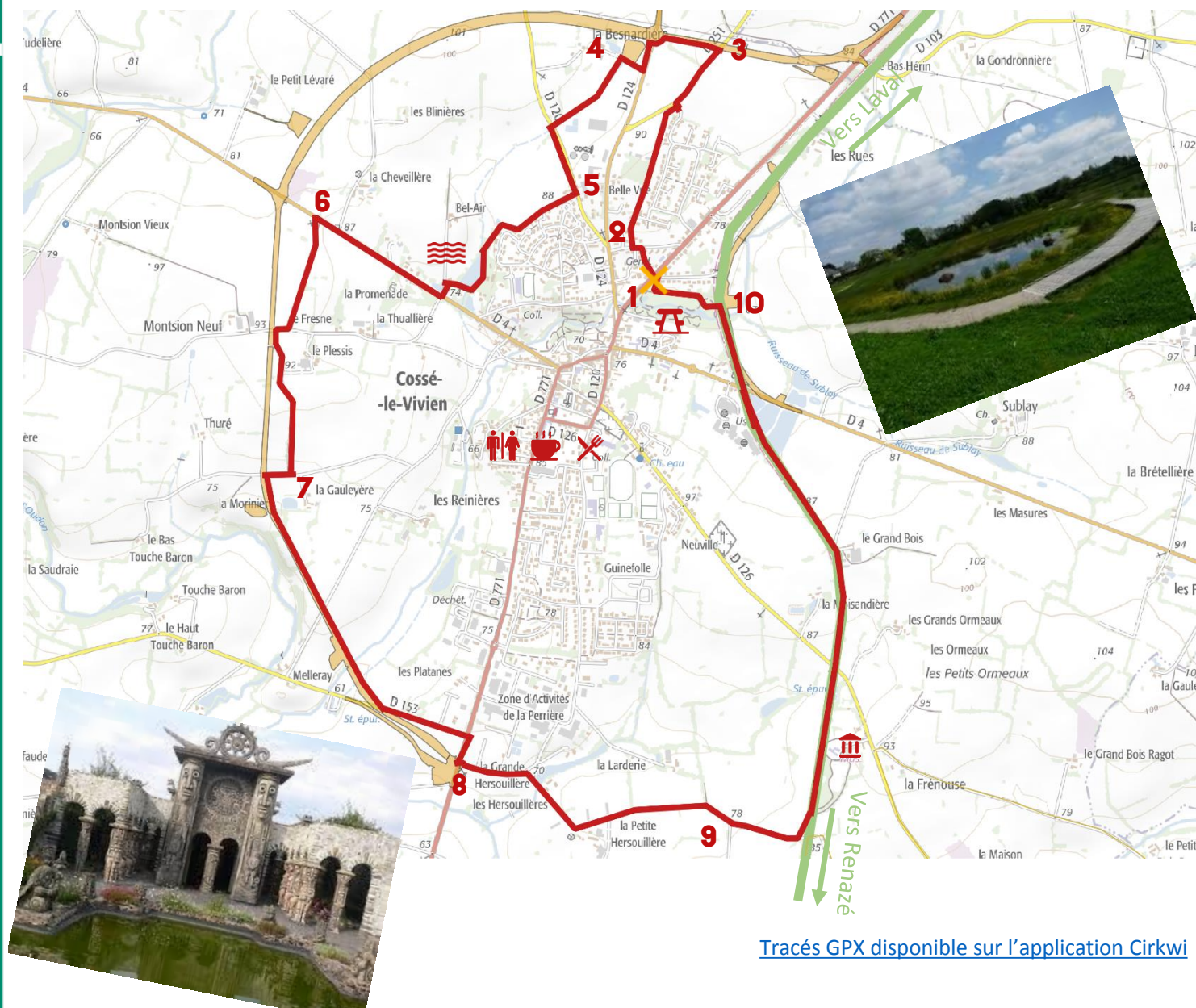


Plan d'eau



Restaurant

**TERRITOIRE  
DES POSSIBLES**  
www.paysdecraon.fr



Tracés GPX disponible sur l'application Cirkwi

# CIRCUITS DE PROMENADES ET DE RANDONNÉES

**1** Au départ du parking de la Prée de Cossé, avenue Paul Bigeon, traverser l'avenue et prendre la rue St Julien. Remonter la rue puis prendre à gauche dans la rue du chemin de l'Abattoir. Après 40 m, tourner à droite dans l'allée piétonnière entre les numéros 16 et 18.

**2** Suivre le sentier piétonnier qui longe le lotissement sur environ 600 m. À la sortie du sentier, reprendre la route sur la droite et continuer sur 250 m jusqu'à la voie douce.

**3** Prendre à gauche la voie douce et poursuivre sur 290 m jusqu'au rond point de la route de Loiron, traverser le rond point et prendre à gauche le cheminement dans l'accotement de la route jusqu'au chemin de la Besnardière.

**4** Tourner à droite dans le chemin de la Besnardière et après 75 m prendre à gauche le sentier de terre. Poursuivre dans le sentier sur 400 m jusqu'à la route de la petite Besnardière.

Tourner à gauche et revenir vers le bourg pendant 265 m.

**5** Avant le panneau d'entrée de bourg, prendre à droite le sentier de terre. Le suivre sur 500 m jusqu'à l'étang de Bel air. Faites le tour du plan d'eau et profitez du site pour une pause.

À l'entrée du parking du plan d'eau, revenir vers la RD4. Tourner à droite sur la RD 4 et poursuivre sur 560 m.

**6** Après la route de la Cheveillère (à droite), prendre le sentier de terre à gauche de l'autre côté de la RD4 (au niveau du calvaire). Suivre le sentier sur 450 m jusqu'à une route goudronnée. Tourner à droite sur la route puis à gauche dans un autre sentier. Le suivre sur 590 m jusqu'au chemin rural goudronné de la Gaulèyère.

**7** Tourner à droite et continuer le chemin jusqu'à la voie douce.

Prendre la voie douce à gauche et cheminer sur 1 km jusqu'au bout de la voie douce. Continuer sur la route goudronnée sur 320 m jusqu'à la RD 771. Suivre l'allée piétonne à droite jusqu'au giratoire. Traverser la RD 771 et prendre à gauche le chemin de la Petite Hersouillère.

**8** Longer la zone économique sur 280 m et après le bassin d'orage, prendre à droite le chemin de la Touche Guillet. Poursuivre sur cette route pendant 950 m jusqu'à l'embranchement avec un chemin de pierres.

**9** Prendre à gauche dans le chemin de pierres et continuer sur 300 m jusqu'au pont de la Voie Verte. Prendre avant le pont, le sentier à gauche en bord de champs qui vous amènera sur la voie Verte.

Arrivé sur la Voie verte, tourner à gauche. Cheminer sur la voie verte pendant 2.2 km. Vous allez passer en côté du Musée Robert Tatin, traverser la RD 126 et poursuivre sur la voie verte. Traverser la RD 4 et continuer encore sur la voie verte jusqu'au site de la Prée de Cossé.

**10** Là, prendre à gauche le sentier qui descend de la Voie Verte à la zone humide. Cheminer dans la zone humide dans les allées et sur les pontons de bois et rejoindre l'avenue principale Paul Bigeon.

